## Leçon n°1 - Introduction

Mobiliser une politique des achats dans une organisation publique comme dans une entreprise privée est un acte de management fort (3 pages).

C'est la raison pour laquelle elle est portée par le sommet de l'organisation.

Déterminer la place d'une politique achat et de commande publique dans les stratégies managériales de la collectivité revient à s'interroger sur :

- Les finalités d'une politique achat ;
- L'implication des acteurs et leur degré.

## Recommandation

Les perturbations dans l'organisation occasionnées par la mise en œuvre d'une politique des achats, ainsi qu'il sera traité dans la leçon n°3, impliquent que cette mobilisation initiée par les managers des administrations s'effectue en toute connaissance de cause. Sacrifier à la mode sans mesurer l'exacte utilité de cette politique pour la collectivité, autrement dit, oublier de comprendre à quel type de problème elle répond, revient à mésestimer l'étendue des effets en profondeur de cette politique publique sur le comportement des acteurs.

La politique achat et de commande publique figure au rang des politiques publiques que peut mener une collectivité ou une administration dans le domaine de la gestion de ses moyens.

Cette politique revêt d'autant plus d'importance que l'achat conditionne, comme dans n'importe quelle entreprise, la production du service (du « service public pour les administrations ») en temps et en heure.

L'achat public va se singulariser cependant sur deux aspects.

- Du point de vue juridique, parce que l'achat public se trouve réglementé dans sa passation, même si l'achat dans le secteur privé n'est, et loin de là, laissé à l'état de rapports sauvages.
- Du point de vue économique et financier, parce que l'achat bien réalisé n'a pas pour but d'augmenter le profit de la collectivité, même si sa richesse s'en trouve tout de même accrue.

La caractéristique de l'achat public est celle que l'on trouve généralement dans l'entreprise tertiaire, productrice de services. La valeur ajoutée de la ressource humaine est telle que la part des achats dans le système de production est comparativement relativement faible (15 à 20 % selon les collectivités publiques). Ce levier doit donc, en termes d'économies, être relativisé.

Il constitue toutefois , pour les dirigeants publics, avec la gestion optimisée de la Dette, et compte tenu de la grande fixité des autres postes budgétaires dans les collectivités dont la masse salariale et les subventions, un outil non négligeable d'ajustement des grands équilibres budgétaires publics. La politique achat est également, dans la panoplie des outils du manager opérationnel (Directeurs ou chefs de service) dont la compétence

de management (entendue comme pouvoir de décision) s'exerce essentiellement sur le poste de dépenses Achat, le seul véritable levier d'optimisation immédiat des moyens qui leurs sont alloués.

Mobilisés qu'ils sont, depuis l'apparition du double phénomène de raréfaction des ressources et de montée en puissance des responsabilités locales, sur le développement de stratégies rationalisées sur les finalités et les objectifs inscrites dans les politiques publiques au service des programmes de mandat des élus ou du gouvernement, les dirigeants publics cherchent et découvrent les vertus de la réflexion sur l'efficience de leurs actions.

Ce faisant, ils abordent les rivages plus reculés de l'optimisation des moyens par l'analyse du rapport des objectifs poursuivis et des moyens alloués dans lequel se situe naturellement la politique publique des achats.

Ainsi, si dans l'entreprise privée de transformation qui consacre près de 60 % de son chiffre d'affaires aux achats, la politique des achats permet par cette seule optimisation du coût des achats dans le prix de revient de dégager arithmétiquement à prix de vente constant, un profit plus important, la stratégie « achat » dans l'administration apparaît moins immédiatement « rentable », et reste donc secondaire dans la mobilisation managériale de l'univers public.

Elle devient pertinente cependant lorsque tous les autres leviers ont été actionnés et que les administrations publiques voient croître leur sphère d'intervention et le degré d'exigence des usagers tant au plan des produits offerts qu'au niveau du contrôle de la bonne utilisation des deniers publics.

A ce double titre, prendre en compte la politique publique des achats dans la définition des grandes stratégies managériales des administrations et la mettre au premier plan des préoccupations du management global et sectoriel, c'est affirmer que la richesse d'une administration dépend autant de l'optimisation de ses dépenses que de l'augmentation de ses ressources. Ni plus, ni moins, mais complémentairement.



## Pièges à éviter

A contrario, lancer une politique des achats sans en faire un axe du management général de l'administration considérée, la condamne à plus ou moins brève échéance à l'échec. Il faut, comme il est évoqué au paragraphe des finalités de cette <u>Leçon N°1</u>, de bonnes raisons pour s'engager dans une telle politique publique. Les trouver et les énoncer.

## Sur le même sujet

- Efficience de la fonction achat L'évaluation du besoin. Rubrique Réformer
- Efficience de la fonction achat La sélection des candidatures. Rubrique Réformer
- Organisation de la stratégie achat <u>Leçon n°3 Introduction</u>. Rubrique Réformer
- Organisation de la stratégie achat Leçon n°2 Introduction . Rubrique Réformer
- Organisation de la stratégie achat Leçon n°2 I Réalisation d'un diagnostic achat. Rubrique Réformer

■ Suite de la liste

Mots-clé pertinents

